

PROCES-VERBAL

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du 13 février 2020

Nombre de membres présents : 20

Quorum : 13

Nombre de membres excusés : 2

PRESENTS :

Monsieur Gasc, Madame Théry, Madame Dupiol, Madame Tourenne, Madame Carreel, Madame Gatineau, Madame Doumeingts, Madame Davoine, Madame Charvet, Madame Garnier, Madame Boisseau, Madame Ferrand, Madame Jalarin, Madame Bodin, Madame Faria, Madame Marzat, Monsieur Nizan, Monsieur Dulon, , Monsieur Richard, Monsieur Fedieu.

ABSENTS ou EXCUSES :

Madame Lavergne, Madame Deschamps (remplacée par Monsieur Dulon), Madame Gouyon-Descoms, Madame Perez (remplacée par Madame Doumeingts), Mademoiselle Barret Noyer et Mademoiselle Ennifer

Président :

M. Sébastien GASC, Principal

Secrétaires : Pour l'ACPE, Madame Bodin

INSTALLATION DE LA SEANCE

La séance est ouverte par M. GASC à 17 h 40.

Le quorum est atteint.

I. ORDRE DU JOUR

M. le Principal présente l'Ordre Du Jour.

L'Ordre du Jour est adopté à l'unanimité par :

| VOTANTS | POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|---------|------|--------|------------|
| 18 | 18 | 0 | 0 |

II. ADOPTION DU PV du CA n°2 du 25 novembre 2019

M. GASC fait procéder au vote du PV du CA n°2.

| VOTANTS | POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|---------|------|--------|------------|
| 18 | 18 | 0 | 0 |

Arrivée de Mesdames FARIA et MARZAT. Le nombre de votants passe à 20.

III. SORTIES ET VOYAGES SCOLAIRES

Monsieur GASC présente les sorties et voyages prévus :

- Une sortie « Migrations espagnoles » pour les 4èmes et 3èmes LCE, le 12 mars, toute la journée.
- Une sortie « Erosion dunaire » pour les 3-2, le 19 mars. Il y aura un intervenant extérieur et le transport sera assuré par la mairie de Lacanau.

Monsieur GASC remercie vivement la municipalité de Lacanau pour cette aide précieuse.

- Voyage à Paris pour les 4-5 : 25 élèves partants, encadrés par 3 accompagnateurs. Un correctif a été apporté au budget car une baisse a été enregistrée pour le transport et l'hébergement. Cela entraîne une diminution de la part demandée aux familles malgré une augmentation de la part des encadrants. Ce nouveau budget doit être voté.

M. GASC fait procéder au vote de ce budget.

| VOTANTS | POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|---------|------|--------|------------|
| 20 | 20 | 0 | 0 |

IV. LES CONVENTIONS

Monsieur GASC explique que certaines interventions ont eu lieu avant la signature de la convention, notamment pour celle de « Génération Numérique ». En effet, lors de la prise de contact avec cette association pour une intervention en 2020-2021, il est apparu possible qu'une intervention ait lieu dès cette année scolaire. Les enseignants qui ont assisté avec leur classe à ce temps d'échange avec les élèves l'ont trouvé de qualité.

Monsieur GASC précise que les votes concernant les conventions sont destinés à l'autoriser à les signer.

a. Convention « GÉNÉRATION NUMÉRIQUE »

M. GASC fait procéder au vote.

| VOTANTS | POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|---------|------|--------|------------|
| 20 | 20 | 0 | 0 |

b. Convention de mise à disposition de matériel (DANE)

C'est une convention entre la DANE et le collège pour le prêt de deux drones pendant six mois (de janvier à juin 2020).

M. GASC fait procéder au vote.

| VOTANTS | POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|---------|------|--------|------------|
| 20 | 20 | 0 | 0 |

c. Convention de partenariat « LA CLÉ DUCHAMP ».

C'est convention tripartite entre la FRAC, l'Association « Le musée imaginé » et le collège pour un prêt d'œuvre d'art, du 6 mai au 9 juin 2020. Celles-ci seront présentées dans une salle sécurisée du CDI. Le coût de ce prêt ainsi que le surcoût d'assurance pour cette exposition sont financés par le collège. Madame BODIN demande si celle-ci sera ouverte aux parents mais rien n'est encore prévu en ce sens. Madame DAVOINE précise que les CM2 de Lacanau seront invités.

Monsieur GASC fait procéder au vote.

| VOTANTS | POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|---------|------|--------|------------|
| 20 | 20 | 0 | 0 |

d. Convention pour la protection des données.

C'est une convention passée avec le Référent du rectorat chargé de faire appliquer la loi protégeant les données personnelles utilisées tout au long de l'année scolaire par le collège. A cet effet, un registre dans le cadre de la Réglementation Générale sur la Protection des Données (RGPD) a été réalisé en interne afin de préciser tous les cas où ces données sont utilisées et comment elles sont protégées. Ce registre a été validé par le Référent du rectorat.

M. GASC fait procéder au vote.

| VOTANTS | POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|---------|------|--------|------------|
| 20 | 20 | 0 | 0 |

V. RÉPARTITION DE LA DOTATION GLOBALE - RENTRÉE 2020

Monsieur GASC explique comment seront réparties les 601,25 heures allouées : 547,40 HP (Heures Postes) et 53,85 HSA (Heures Supplémentaires Annualisées). Il présente la répartition effectuée dans les différentes matières, ainsi que les raisons de ces choix. Départ d'un membre, Madame BOISSEAU, à 18h25. Le nombre de votant est de 19.




Monsieur GASC fait procéder au vote pour la répartition de la DG.

| VOTANTS | POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|---------|------|--------|------------|
| 19 | 19 | 0 | 0 |

VI. Questions diverses.

Aucune question n'est parvenue au conseil.

Monsieur Gasc clôt le conseil à 18h45 et invite les membres à partager un moment convivial autour d'un verre.

| | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Le secrétaire  Madame BODIN | Le Président  LE PRINCIPAL M. GASC  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|